

**ÉCOPERFORMANCE**

**BIOÉNERGIES**

**RAPPORT DE MISE EN FONCTION**

|  |  |
| --- | --- |
| Participant : |  |
| Numéro de dossier : |  |
| Titre du projet : |  |
| Site du projet : |  |
| Version du document : |  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Rédigé par : |  |  |  |  |
| Date : |  |  | Signature de l’ingénieur |  |

**Table des matières**

[Description des travaux 4](#_Toc435620453)

[1. Description sommaire des travaux réalisés 4](#_Toc435620454)

[2. Description des problèmes survenus lors de la mise en fonction des équipements et des solutions apportées 4](#_Toc435620455)

[3. Liste des principaux équipements modifiés, remplacés ou retirés, accompagnée de leur description détaillée 4](#_Toc435620456)

[4. Liste et description des nouveaux équipements installés 4](#_Toc435620457)

[5. Date de mise en fonction 4](#_Toc435620458)

[Annexes 5](#_Toc435620459)

**Comment préparer ce document**

Dans le cadre du programme, et pour recevoir le troisième versement de l’aide financière, vous devez produire un rapport de mise en fonction dès que l’étape de vérification fonctionnelle des équipements est terminée. Cette étape précède, dans les faits, l’étape de mise en marche des équipements sur une base continue et l’optimisation de leur fonctionnement. Le ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) met le présent gabarit à votre disposition pour assurer une certaine uniformité dans la préparation des documents que les participants doivent produire. Une fois rempli, ce document constituera un rapport de mise en fonction complet, répondant aux exigences du programme.

Le gabarit est en format Word. Vous n’avez qu’à remplir chacune des sections, sans tenir compte du nombre de caractères utilisés. Si une section ne s’applique pas à votre projet, vous n’avez qu’à y inscrire la mention « sans objet ».

Des instructions ont été ajoutées au début de certaines sections du gabarit afin d’en faciliter la compréhension. Ces instructions peuvent être retirées du document final.

Une fois le gabarit rempli, actualisez la table des matières à l’aide de l’outil de mise à jour de votre logiciel.

MINISTÈRE DE L’ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE  
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS

Adresse courriel : [transitionenergetique.affaires@mern.gouv.qc.ca](mailto:transitionenergetique.affaires@mern.gouv.qc.ca)

Version du 3 octobre 2023

© Ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

# Description des travaux

## Description sommaire des travaux réalisés

### Donnez une brève description des travaux ayant été réalisés (type d’équipement installé, etc.).

## Description des problèmes survenus lors de la mise en fonction des équipements et des solutions apportées

### Retards, coûts, changement technologique, changement de ressources humaines, etc.

## Liste des principaux équipements modifiés, remplacés ou retirés, accompagnée de leur description détaillée

### Expliquez pourquoi les équipements ont été modifiés ou remplacés.

## Liste et description des nouveaux équipements installés

### Donnez les spécifications des nouveaux équipements et incluez des schémas ou des photos au besoin.

## Date de mise en fonction

### Donnez la date précise à laquelle la ou les mesures ont été mises en fonction.

# Annexes

### Vous devez joindre des photographies des différentes étapes des travaux en annexe, et ce, pour chacune des mesures. Chaque photo doit être décrite de manière à permettre de reconnaître la mesure dont il est question.

### Tout document à l’appui de votre rapport de mise en fonction peut également être joint en annexe, de même que toute information permettant de compléter ou de préciser les données apparaissant dans l’une ou l’autre des sections précédentes.